Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 109 (1964)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne

(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209) Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

A l'OTAN, quoi de nouveau?

Alors que notre précédente «chronique » ¹ date d'août 1963, il faut pourtant revenir, d'abord, en arrière, à l'Assemblée des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), qui s'est tenue du 4 au 7 juin 1963 à Paris, pour prendre note de la déclaration du général Lemnitzer, commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR). A ce propos, il convient de savoir qu'il a confirmé le maintien de ce qu'on appelle, dans le jargon militaire de l'OTAN, la «stratégie de l'avant », soit, en clair, la résistance, plus ou moins dure (plutôt moins que plus!) dès le rideau de fer. Cette précision n'est évidemment pas sans intérêt pour nous et il fallait l'enregistrer. Elle nous touche, par exemple, à l'égard de la probabilité d'un bombardement atomique de notre pays.

Autre déclaration à retenir du Commandant suprême: il ne voit aucun avantage au fonctionnement de la force

¹ Faut-il redire, encore, pour d'éventuels nouveaux lecteurs, récemment abonnés, que, dans cette espèce de chronique, nous n'abordons, en général, que des faits, des mesures prises, d'ordre plutôt militaire.